ADRESSE
DE LA
CONVENTION NATIONALE
AU PEUPLE FRANÇAIS.

Du 16 Prairial, l'an ſecond de la République Françaiſe une & indiviſible.

CITOYENS,

Vous avez le bonheur d'être Français, & cependant une qualité eſſentielle manque au grand nombre d'entre vous pour mériter ce titre dans toute ſon étendue ; les uns ignorent complétement la langue nationale, d'autres

ne la connoiſſent qu'imparfaitement ; il eſt des départemens entiers où preſque jamais elle n'eſt admiſe dans le commerce de la vie civile : néanmoins la connoiſſance & l'uſage excluſif de la langue françaiſe ſont intimement liés au maintien de la liberté, à la gloire de la République, c'eſt-à-dire, à votre bonheur, puiſque ſes intérêts ſont les vôtres.

Cette race de brigands qu'on nomme *rois* & *princes* rend hommage à votre langue ; ils l'ont introduite dans leurs cours : les cours paſſeront, les peuples reſteront. A leur tour ils honoreront votre langue en adoptant vos principes ; déja chez pluſieurs elle eſt uſitée, tandis que des enfans de la même famille ſont à cet égard étrangers les uns aux autres : des amis & des frères ne peuvent ſe parler ſans interprètes.

Autrefois la France étoit diviſée en provinces qui, pour la plupart, avoient des coutumes & des dialectes différens ; cette diſparité étoit entre les mains des deſpotes un moyen plus ſûr pour les tenir aſſervies. La révolution vous a tous réunis autour de la patrie ; il n'y a plus de provinces : pourquoi donc trente dialectes qui en rappellent le nom, établiſſent-ils encore entre vous une démarcation funeſte ?

Citoyens, vous déteſtez le fédéraliſme politique ; abjurez celui du langage : la langue doit être une comme la République. Du nord au midi, ſur toute l'étendue du territoire français, il faut que les diſcours comme les cœurs ſoient à l'uniſſon.

Ces dialectes divers ſont ſortis de la ſource impure de la féodalité ; cette conſidération ſeule doit vous les rendre odieux : ils ſont le dernier anneau de la chaîne que la tyrannie vous avoit impoſée ; hâtez-vous de le briſer. Hommes libres, quittez le langage des eſclaves



pour adopter celui de vos repréſentans, celui de la liberté !

Comment pourrez-vous ſtatuer ſur l'acceptation des lois, les aimer, leur obéir, ſi la langue dans laquelle elles ſont écrites vous eſt inconnue ? Propoſer de les traduire ce ſeroit pour vous un ſurcroît de dépenſes ; ce ſeroit ralentir la marche du gouvernement : d'ailleurs, la plupart des patois ont une indigence de mots qui ne comporte que des traductions infidèles.

Tous les citoyens ſont admiſſibles à toutes les places ; il eſt même à deſirer qu'ils ſoient propres à les remplir tour-à-tour. Vos enfans ſont moins à vous qu'à la patrie, & vous lui devez un compte rigoureux de vos ſoins, pour former une génération nouvelle d'hommes également capables de devenir bons artiſans & bons juges, de manier le rabot & le ſabre, & de paſſer de la charrue au ſiége légiſlatif. Mais ſi la langue françaiſe ne vous eſt pas familière, qu'arrivera-t-il ? ou vous remplirez mal les fonctions auxquelles vous appelleront vos concitoyens ; votre incapacité trompera leur confiance & compromettra la choſe publique en vous déshonorant : ou votre ignorance connue éloignera de vous les ſuffrages ; alors les places ſeront conſtamment réparties dans un petit nombre de perſonnes ; l'autorité ſe concentrera dans leurs mains ; & ſi malheureuſement l'habitude de commander leur en inſpiroit le goût, l'habitude des affaires favoriſeroit leurs trames ; bientôt ils vous conſidéreroient comme une claſſe ſubordonnée, & l'ariſtocratie reſſuſcitée anéantiroit l'égalité.

La connoiſſance de la langue nationale eſt donc un moyen indiſpenſable pour conſerver la liberté des ſuffrages, déjouer les intrigans & repouſſer l'ambition qui tenteroit de vous opprimer.

La France à qui le ciel a donné un beau climat, un sol fertile, une position heureuse sur les deux mers, doit, par ses productions, son industrie & son commerce, se passer des autres peuples. Vos représentans saisissent tous les moyens de faire fleurir l'agriculture & les arts; les arts ne peuvent fleurir que par les lumières; les lumières se communiquent par de bonnes instructions, par des ouvrages utiles, dont vous ne pourrez tirer aucun fruit, si vous ignorez la langue dans laquelle ils sont écrits.

Parmi ceux qui ont été les complices du fanatisme & de l'aristocratie, il en est une foule qu'on n'a précipités dans cet abîme que parce que leur ignorance de la langue française donnoit accès à la séduction. Quand un peuple s'éclaire, il s'apperçoit bientôt qu'un homme vaut un homme, & qu'un *roi* n'est pas un *homme*. La déclaration des droits, ce tison salutaire que nous avons jeté sur les trônes, est aussi redoutable aux despotes que nos boulets; & comme ils sont persuadés que leur puissance doit disparoître au flambeau de la raison, ils redoublent d'efforts pour aveugler ou endormir les nations. Puisque la stupidité est un article du code constitutionnel de la tyrannie, cette considération doit vous convaincre que les lumières sont essentielles au perfectionnement de l'art social, à la stabilité de la République.

Sachez, citoyens, qu'un peuple ignorant ne sera jamais un peuple libre, ou qu'il ne le sera pas long-temps.

Lire, écrire & parler la langue nationale, ce sont là les élémens des connoissances indispensables. Tandis que les étrangers l'étudient par principes, il seroit humiliant pour vous de *n'avoir pour guide à cet égard qu'une aveugle routine*. Des maîtres ont été établis pour enseigner & propager la langue française dans les départemens où elle est peu connue. Vos représentans qui ont à cœur de com-

muniquer immédiatement avec vous, préparent de nouveaux moyens pour éclairer les hameaux les plus ignorés ; les citoyens qui les habitent ne sont-ils pas les enfans de la patrie ? Ainsi l'ignorance qui étoit autrefois un instrument du crime des rois, seroit désormais le crime des individus ! ! ! . . .

Citoyens, qu'une sainte émulation vous anime pour bannir de toutes les contrées de la France ces jargons qui sont encore des lambeaux de la féodalité & des monumens de l'esclavage. Aucun âge ne dispense de s'instruire : la fausse honte à cet égard ne pourroit être que le fruit de l'orgueil ou de la paresse ; & le bon exemple que montreront les pères de famille & les vieillards sera un titre de plus pour mériter vos respects.

Vous n'avez que des sentimens républicains, la langue de la liberté doit seule les exprimer ; seule elle doit vous servir d'interprète dans les relations sociales, dans l'intimité des familles, dans toutes les circonstances de la vie. Vos enfans doivent en contracter l'habitude dès le berceau ; leurs progrès à cet égard seront la mesure de l'estime qui vous est due ; car, suivant l'éducation qu'ils reçoivent, les enfans portent, pour ainsi dire, gravée sur leurs fronts la flétrissure ou la gloire de ceux qui leur ont donné le jour. La patrie vous tiendra compte de vos efforts ; quand elle se borne à une simple invitation, votre amour pour elle doit la convertir en décret : à ces traits on reconnoîtra ses amis ou ses ennemis.

Sous le despotisme, le langage avoit le caractère de la bassesse ; c'étoit le jargon de ceux qu'on nommoit gens du *bon ton*, & qui étoient presque toujours l'opprobre des mœurs & la lie de l'humanité. Le langage des républicains doit être signalé par une franchise, une dignité également éloignée de l'abjection & de la rudesse.

Les esprits bornés & les méchans se portent toujours aux extrêmes : ceux-là, parce qu'ils ont le jugement faux ; ceux-ci, parce qu'ils sont contre-révolutionnaires. Il est sage, sans doute, d'avoir remis en honneur le *tutoiement*, qui n'avoit été exclus du discours que par la servitude & qui n'y paroissoit plus guères que pour outrager l'égalité ; mais la grossièreté du style & du caractère, qui se reproduit d'une manière si révoltante, est un autre excès : les charmes des affections douces sympathisent avec la mâle austérité de la démocratie ; & c'est l'heureuse alliance de ces qualités qui doit former le caractère distinctif du peuple français.

Dans les commencemens de la révolution il pouvoit être permis, pour en vulgariser les principes, d'employer quelquefois un langage très-familier ; mais la familiarité exclut-elle la décence ? mais le persifflage qui est un ton monarchique ne suppose-t-il pas le dernier degré de corruption, lorsqu'il lance le ridicule sur la morale ? Le nom de la *divinité*, le nom de la *vertu*, ne doivent être prononcés qu'avec respect ; & par quelle fatalité, chez les peuples modernes, s'est introduit cet usage grossier qui, sous le nom de *jurement*, ne présente jamais que les images du blasphême ou celles de l'obscénité ? Il est le facile & méprisable talent de cacher la nullité de l'esprit, ou de donner à la brutalité un accent plus féroce.

Et cependant tel est parmi nous le langage habituel d'un grand nombre de personnes, même dans cette autre moitié du genre humain, chez qui la décence embellit toutes les autres qualités ; chez qui les autres qualités, sans la décence, ne sont rien ; & dont la moralité extérieure ne tarde pas à se démentir, si le sentiment de tout ce qui est honnête n'est profondément gravé dans le cœur. Le style grossier étoit celui de Capet & d'Hébert : le langage d'un tyran & d'un contre-révolutionnaire doit-il souiller des bouches républicaines ? Tout ce qui

tend à corrompre la morale est un attentat contre la majesté du peuple français.

Les sociétés populaires furent dans tous les temps les sentinelles vigilantes de l'esprit public ; le bien qu'elles ont fait garantit aux représentans de la nation qu'elles vont en opérer encore, & s'assurer de nouveaux titres à la reconnoissance de la patrie. Il faut que le peuple français soit en tout le premier des peuples : il n'oubliera donc jamais que la servitude est fille de la corruption & de l'ignorance ; que les lumières & les vertus peuvent seules consolider la liberté & le bonheur.

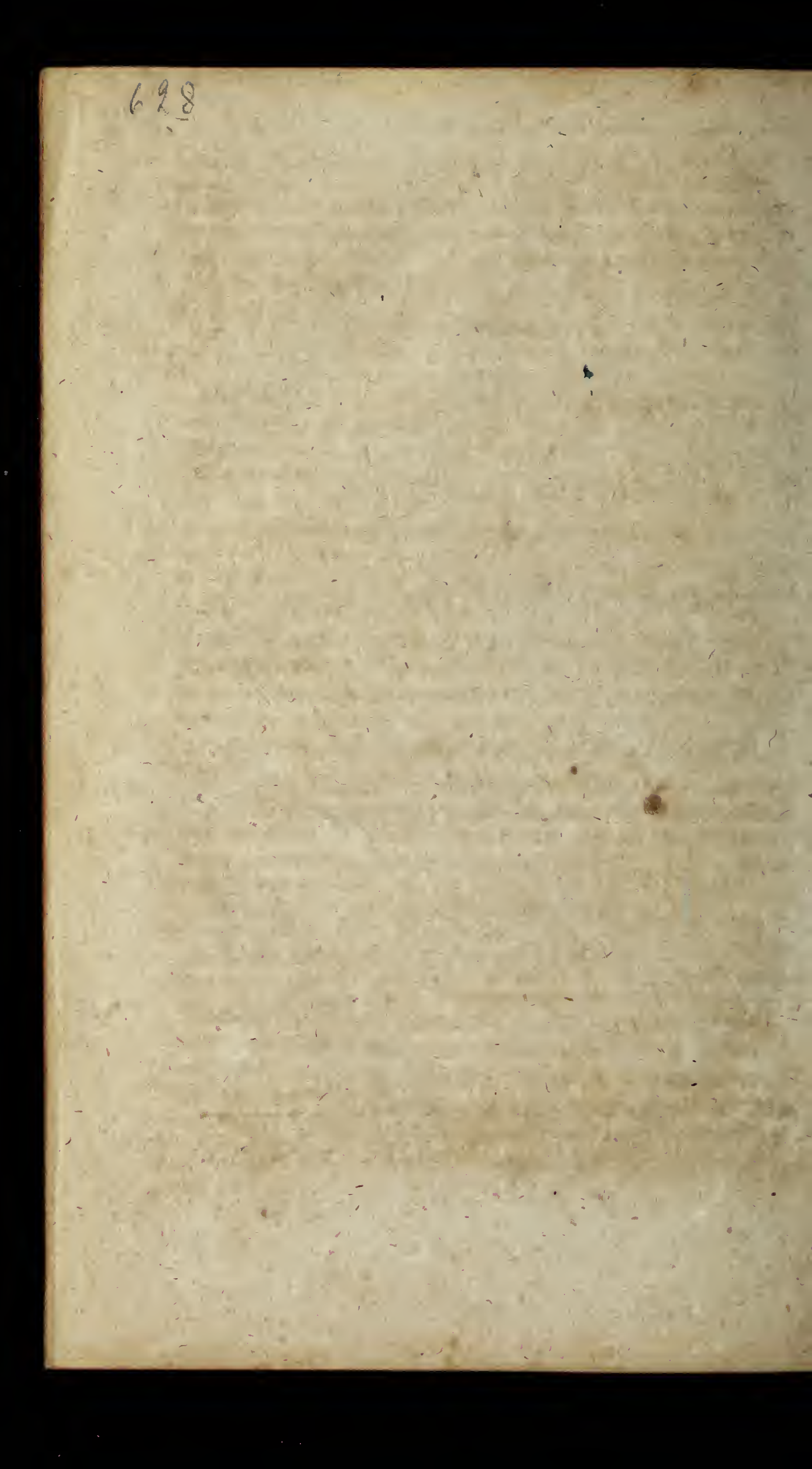
DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu la lecture de cette Adresse, décrète qu'elle sera envoyée aux autorités constituées, aux sociétés populaires & à toutes les communes de la République.

Signé, PRIEUR (de la Côte-d'Or), *Président*.

CARRIER, ISORÉ, PAGANEL, LESAGE - SENAULT, FRANCASTEL, BERNARD (de Saintes), *Secrétaires*.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.


628